



FORMATION « VALIDATION DES FEUILLES DE CALCUL » DESTINEES AU COLLABORATEURS DU LNCM

TERMES DE REFERENCES DU CONSULTANT NATIONAL

I. CONTEXTE DE LA FORMATION

Dans le cadre du processus de renouvellement de la requalification du Laboratoire National de Contrôle des Médicaments (LNCM), et conformément aux exigences de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en matière d'assurance qualité, l'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé (AMMPS) s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la maîtrise des outils et procédures utilisés au sein du laboratoire.

Cette dynamique vise à renforcer la fiabilité, la traçabilité et la conformité des activités analytiques, notamment à travers la mise en place de formations ciblées destinées au personnel concerné.

Dans ce contexte, la présente action de formation a pour objectif de développer les compétences des équipes du LNCM en matière de Validation, vérification et gestion des feuilles de calcul, ainsi que la bonne utilisation des outils informatisés dans un environnement réglementé, et application des standards qualités internationales.

II. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maitriser la validation des feuilles de calcul :

- Garantir que chaque feuille de calcul développée en interne produits des résultats exactes et reproductibles et respecte les exigences qualité et réglementaire.
- Assurer la sécurité, la traçabilité et la fiabilité des données manipulées,
- Confirmer que la feuille fonctionne comme prévu dans toutes les conditions d'utilisation.

III. POINTS ESSENTIEL A ABORDER

Exigences de la norme ISO 17025 relatives au 7.4 et au 7.5 :

1. Equipements et Traçabilité.
2. Exigences de la norme ISO 17025 relatives au 7.5 : Enregistrements Technique.
3. Exigences de la norme ISO 17025 relatives au 7.8 : Rapport sur les résultats.
4. Exigences de la norme ISO 17025 relatives au 7.11 : Maîtrise des données et gestion de l'information.
5. Calcul des incertitudes des analyses
6. Exploitation des Certificats d'étalonnage dans les feuilles de calcul (feuilles d'analyses et feuilles de vérification des équipements).
7. Calcul des incertitudes de vérification des équipements de mesure.

IV. METHODOLOGIE

Animation participative permettant une adaptation permanente de la formation au niveau et aux besoins des participants.

Etudes de cas de validation des feuilles de calcul.

V. EFFECTIFS ET DUREE

- Entre 20 et 30 collaborateurs répartis en 2 groupes
- Durée : 2 jours /groupe

VI. PROFIL DU FORMATEUR

- Formation : Doctorat en physique ou chimie.
- Expérience : Expérience probante de 20 ans minimum en lien avec le domaine de la formation (métrologie et métiers de l'entreprise et des laboratoires d'essais et d'étalonnage).

VII. PERIODE DE REALISATION

Entre le 22/12/2025 et le 31/03/2026.

VIII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026. Les modalités et calendrier de paiement seront définis dans le contrat.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

IX. PIÈCES À FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 17 Décembre 2025 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : aymen.hafid@ammps.gov.ma et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR pour la Formation « validation des feuilles de calcul » destinées aux collaborateurs du LNCM.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.